



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES (CESPM) – Diminution du nombre d'étudiants locaux dans les universités des Maritimes

Le 8 février 2017

Fredericton (N.-B.) — En 2015-2016, 66 850 étudiants étaient inscrits dans les universités des Maritimes, soit une diminution de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), un recul dans le nombre d'inscriptions a été observé dans les trois provinces, mais les tendances sous-jacentes varient d'une province à l'autre.

- Le **Nouveau-Brunswick** a affiché un repli de 3,6 % des inscriptions, pour un total de 19 394 étudiants. La plus importante diminution (5,5 %) a été observée dans les inscriptions d'étudiants internationaux, alors que le nombre d'inscriptions parmi les résidents du Nouveau-Brunswick a diminué de 4,4 % et celui des étudiants d'autres Provinces maritimes, de 0,7 %. Les inscriptions d'étudiants canadiens provenant de l'extérieur des Provinces maritimes ont augmenté de 1,1 %.
- En **Nouvelle-Écosse**, le nombre total d'inscriptions a diminué de 1,7 % pour s'établir à 43 268 étudiants. La plus importante diminution (5,6 %) a été observée parmi les étudiants d'ailleurs dans les Maritimes qui viennent étudier dans la province. Le nombre d'inscriptions parmi les résidents de la Nouvelle-Écosse a diminué de 3,0 % et celui des étudiants canadiens de l'extérieur des Provinces maritimes, de 1,1 %. Les inscriptions d'étudiants internationaux ont augmenté de 2,6 %.
- **L'Île-du-Prince-Édouard** a enregistré une diminution de 2,0 % des inscriptions, pour un total de 4 188 étudiants. La plus importante diminution du nombre d'inscriptions a été observée parmi les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard, soit 8,0 %. Parmi les étudiants des autres Provinces maritimes, leur nombre a diminué de 0,7 % alors que le nombre d'étudiants provenant de l'extérieur des Maritimes et d'étudiants internationaux a augmenté respectivement de 10,0 % et de 15,6 %.

Dans l'ensemble des Maritimes, aussi bien les changements démographiques que les changements observés dans le taux de fréquentation ont eu une incidence sur les tendances récentes relatives aux inscriptions locales. La population âgée de 18 à 24 ans dans la région a diminué de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Le taux de participation universitaire des résidents des Maritimes, qui est actuellement de 21,8 %, a connu une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

« Comme nous l'avons souligné au cours des dernières années, les diminutions du nombre d'inscriptions sont principalement attribuables au fait que de moins en moins de résidents des Maritimes choisissent de s'inscrire dans les universités de la région. Il est vrai que la population d'étudiants potentiels dans la région diminue, mais nous avons également constaté qu'un plus faible pourcentage de cette population s'inscrit », a déclaré le Président de la commission, Jean-François Richard.

Le *Condensé annuel : Inscriptions à l'université 2015-2016* est accessible sur le site Web de la CESPM (www.cespm.ca).



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Au sujet de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) : Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Renseignements pour les médias

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : cespm@cespm.ca

À L'INTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES

En 2015-2016, 66 850 étudiants étaient inscrits dans les universités des Maritimes, soit une diminution de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), un recul dans le nombre inscriptions a été observé dans les trois provinces, mais les tendances sous-jacentes varient d'une province à l'autre.

« Comme nous l'avons remarqué au cours des dernières années, les diminutions du nombre d'inscriptions sont principalement attribuables au fait que de moins en moins de résidents des Maritimes choisissent de s'inscrire dans les universités de la région. Il est vrai que la population d'étudiants potentiels dans la région diminue, mais nous avons également constaté qu'un plus faible pourcentage de cette population s'inscrit », a déclaré le Président de la commission, Jean-François Richard.

Le *Condensé annuel : Inscriptions à l'université 2015-2016* est accessible sur le site Web de la CESPM (www.cespm.ca).